



Campus interactif de l'inclusion dans l'emploi

« Violences conjugales: repérer et
orienter pour accompagner dans
l'emploi »

29 juin 2023



-
- 1) Introduction et rappel du contexte
 - 2) Les violences conjugales et intrafamiliales: des freins professionnels spécifiques
 - 3) Quelques repères sur les acteurs locaux en charge de ces questions...
 - 4) Conclusion

1) Introduction

Pierre MANAC'H, DREETS Hauts-de-France
Anne-Béatrice DELAITE, FAS Hauts-de-France



INTRODUCTION

Contexte et objectifs

- Installation du comité régional d'inclusion dans l'emploi (CRIE) le 19 janvier 2021 par le préfet de région
- Elaboration d'un plan stratégique des politiques inclusives, en lien avec les réseaux de l'IAE et des entreprises adaptées visant à :
 - Organiser des actions de sensibilisation sur des sujets porteurs
 - Créer des communautés régionales d'échanges entre professionnels tout au long de l'année
 - Proposer un accompagnement aux structures qui souhaitent aller plus loin sur une thématique
 - Elaborer des fiches outil qui seront mises à disposition à l'ensemble des acteurs

INTRODUCTION

➤ Pilotes du Campus Interactif de l'Inclusion aux côtés de la DREETS Hauts-de-France

- L'Inter-réseaux de l'insertion par l'activité économique (IRIAE) en Hauts-de-France
- La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Hauts-de-France
- L'Union Régionale Interfédérale des Ouvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) Hauts-de-France

➤ Objectifs du Campus :

- **partager, capitaliser, mais surtout outiller les SIAE** par des moyens, actions, supports au bénéfice des personnes salariées en insertion.
- **sécuriser l'inclusion dans l'emploi au-delà des compétences liées au support d'activité**, en traitant en particulier l'ensemble des problématiques sociales des personnes accompagnées

Le Campus en action!

Une communauté des CIP, des ASP, des ETI...

- Engagement n°1 du Pacte d'Ambition pour l'Insertion par l'activité économique:

« l'accompagnement en SIAE doit être « adapté, coordonné, dans une offre de service globale, personnalisée et clarifiée qui permet d'apporter des réponses concrètes à toutes les problématiques sociales rencontrées (logement, mobilité, santé...) et d'assurer la montée en compétences progressive en vue du retour à l'emploi durable »

- Lancement d'une **enquête** en juillet 2021 pour **recueillir les besoins des ASP et des CIP** en matière d'accompagnement social et professionnel



- Les **thématiques d'échanges** de la Communauté des ASP et des CIP doivent permettre **d'outiller** les professionnels et de faciliter l'accès aux ressources existantes sur les territoires

Le Campus en action!

Une communauté des CIP, des ASP, des ETI...

- Engagement n°1 du Pacte d'Ambition pour l'Insertion par l'activité économique:

« *l'accompagnement en SIAE doit être « adapté, coordonné, dans une offre de service globale, personnalisée et clarifiée qui permet d'apporter des réponses concrètes à toutes les problématiques sociales rencontrées (logement, mobilité, santé...) et d'assurer la montée en compétences progressive en vue du retour à l'emploi durable »* »

- Lancement d'une **enquête** en juillet 2021 pour recueillir les besoins des ASP et des CIP en matière d'accompagnement social et professionnel



- Les **thématiques d'échanges** de la Communauté des ASP et des CIP doivent permettre d'**outiller** les professionnels et de faciliter l'accès aux ressources existantes sur les territoires

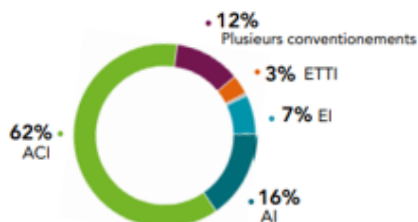
PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS DE L'ENQUETE



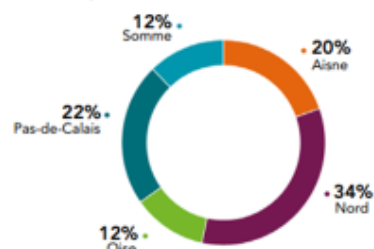
➤ **Niveau de formation :**
94% des répondant.e.s ont un niveau de formation supérieur ou égal au niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST, ...).

➤ **Ancienneté professionnelle :**
40% sont présent.e.s dans la structure depuis moins de 5 ans (ou égal à 5 ans) et la même proportion de professionnel.le.s est présente dans la structure depuis plus de 10 ans (ou égal à 10 ans).

CONVENTIONNEMENTS DES SIAE



TERRITOIRE D'INTERVENTION



PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Niveau de maîtrise

Outillage

53%

des répondant.e.s identifient cette problématique parmi celles sur lesquelles ils et elles sont le moins outillé.e.s dans leurs pratiques. C'est un sujet que

64,7%

des professionnel.le.s estiment "peu maîtriser" voire "pas du tout maîtriser".

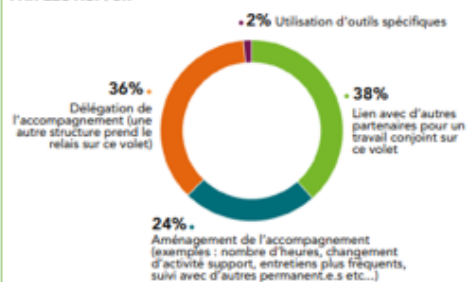
Les 4 problématiques que les professionnel.le.s estiment peu voire pas du tout maîtriser :

1. Violences conjugales

Les 4 problématiques où les professionnel.le.s se sentent peu voire pas du tout outillé.e.s :

1. Violences conjugales

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP



BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Fréquence

Niveau de maîtrise

Outillage

Les 4 problématiques les plus fréquemment rencontrées :

1. Mobilité
2. Logement
3. Santé
4. Financières

Les 4 problématiques que les professionnel.le.s estiment peu voire pas du tout maîtriser :

1. Violences conjugales
2. Justice
3. Garde d'enfant(s)
4. Santé

Les 4 problématiques où les professionnel.le.s se sentent peu voire pas du tout outillé.e.s :

1. Violences conjugales
2. Santé
3. Justice
4. Garde d'enfant(s)



2) Les violences conjugales et intrafamiliales: des freins professionnels spécifiques

Séverine Lemièrre – Maitresse de conférences Université Paris Cité – Réseau de recherche MAGE – Présidente Association FIT une femme un toit

- *Séverine Lemièrre a mené beaucoup de travaux sur l'égalité salariale entre femmes et hommes et sur les conséquences professionnelles et les freins liés aux violences sexistes et sexuelles.*
- *Présidente de l'association « Une Femme un toit » en Ile-de-France , <https://www.associationfit.org/> , qui accompagne de jeunes femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.*

Un sujet en développement

- Des recherches à l'étranger (Swanberg, Macke et Logan 2005, Reeves et O'Leary-Kelly 2007, O'Leary-Kelly, Lean, Reeves et Rande 2008, Murray et Powell 2007 ...) et des expériences à l'international
- En France Wielhorski 2014, et projets IN PRO VIC
- Guide *Améliorer l'accès à l'emploi des femmes victimes de violences* asso FIT et centre hubertine Auclert
- Insertion professionnelle des jeunes femmes victimes de violences ds dernier plan interministériel / initiatives de missions locales
- Grenelle des violences conjugales en 2019
- Intégration des violences conjugales dans la convention entre DDF et Pole Emploi
- Expériences associatives depuis de longues années
- Engagement des entreprises – Charte FACE et projets Carve et Cease
- Circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les VSS dans la fonction publique
- La convention OIT 190 juin 2019 concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail intègre la violence conjugale : « la violence domestique peut se répercuter sur l'emploi, la productivité ainsi que sur la santé et la sécurité, et [...] les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs et les institutions du marché du travail peuvent contribuer, dans le cadre d'autres mesures, à faire reconnaître les répercussions de la violence domestique, à y répondre et à y remédier ».



- *Freins spécifiques des femmes victimes de violences conjugales : Sujet en développement actuellement en France.*
- *A l'étranger, le sujet est plus avancé avec beaucoup de littérature, notamment anglophone, sur les conséquences professionnelles des violences conjugales sur les femmes*
- *Des initiatives institutionnelles et associatives pour « visibiliser » ces conséquences.*
- *Travaux de l'association Une Femme un toit avec le centre hubertine auclert (centre de ressources francilien de ressources pour l'égalité femmes hommes) :*
- *Réalisation du guide pratique « Améliorer l'accès à l'emploi des femmes victimes de violences » qui sensibilise les acteurs aux freins sur l'insertion professionnelle des femmes et qui propose des recommandations concrètes pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des femmes victimes de violences. <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/medias/egalitheque/documents/quide-orvf-femmesemploi-web.pdf>*

Définir la violence envers les femmes

*La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence **fondé sur l'appartenance au sexe féminin** causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté que ce soit dans la sphère publique ou dans la vie privée.*

(Déclaration des nations unies sur l'élimination des violences faites contre les femmes - novembre 1993)

- *Dans la présentation du jour, on parle des violences faites aux femmes. (Déclaration des Nations Unies des violences contre les femmes ; novembre 1993)*

Différencier conflit et violence

- Le conflit : c'est affirmer un désaccord tout laissant l'autre exprimer le sien « je n'en peux plus... je vais le quitter »
- La violence : c'est imposer son désaccord à l'autre en lui interdisant d'exprimer le sien.... « j'ai peur, je vais mourir »

- *Différencier conflit et violence : importance de différencier ce qui est de l'ordre du conflit et de la violence.*
 - *Conflit : exprimer son désaccord tout en laissant l'autre exprimer le sien. Le ton peut monter, on peut claquer la porte, on peut bouder... On a la possibilité de partir.*
 - *Violence : dans un couple, un des membres du couple impose son désaccord et interdit à l'autre d'exprimer le sien. Situation de pouvoir de l'un sur l'autre.*
 - *En situation de violence, on peut avoir peur, voire peur de mourir.*



Des violences multiples, protéiformes et qui se cumulent

Les données dans la région Ile de France recueillies par le 3919 indiquent entre 2 et 3 formes de violences cumulées déclarées par appelante.

- Les violences sont multiples, protéiformes et cumulatives. Les violences intrafamiliales sont d'abord psychologiques. Elles s'installent progressivement.
- Elles vont entraîner l'emprise. Les violences sont aussi verbales et le silence peut être une forme de violence.
- Les violences peuvent être « cyber » : avec la possibilité de contrôler le contenu du téléphone, géo localiser la personne, « revenge porn » (publication de photos dégradantes).
- Les violences peuvent être économiques et administratives : Mr. peut garder les papiers de Mme.
Le bail peut être uniquement au nom de Mr. Il conserve tous les papiers administratifs. Sur un compte en banque, Mme n'a pas de CB, n'a pas accès au compte.
Mr. peut s'approprier le salaire de Mme, les aides voire les tickets restaurants. Bien sûr, des violences sexuelles : viol conjugal, agression sexuelle...
Il s'agit de violences physiques qui peuvent aller jusqu'au féminicide.
- Quand les femmes commencent à parler, on se rend compte que les violences sont cumulatives.

En France,

- **1 femme sur 10** est victime de violences conjugales (Enveff)
- En 2020, **213 000 femmes** majeures déclarent avoir été victimes de violences physique et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire intime (lettre observatoire nationale violences faites aux femmes, Miprof, nov 2021)
- **Moins d'une victime sur 5 déclare avoir déposé une plainte**
- 87% des victimes de violences conjugales sont des femmes
- 96% des personnes condamnées pour violences conjugales sont des hommes
- les violences psychologiques sont les plus fréquentes. 8 femmes victimes sur 10 déclarent avoir été soumises à des atteintes psychologiques ou des agressions verbales

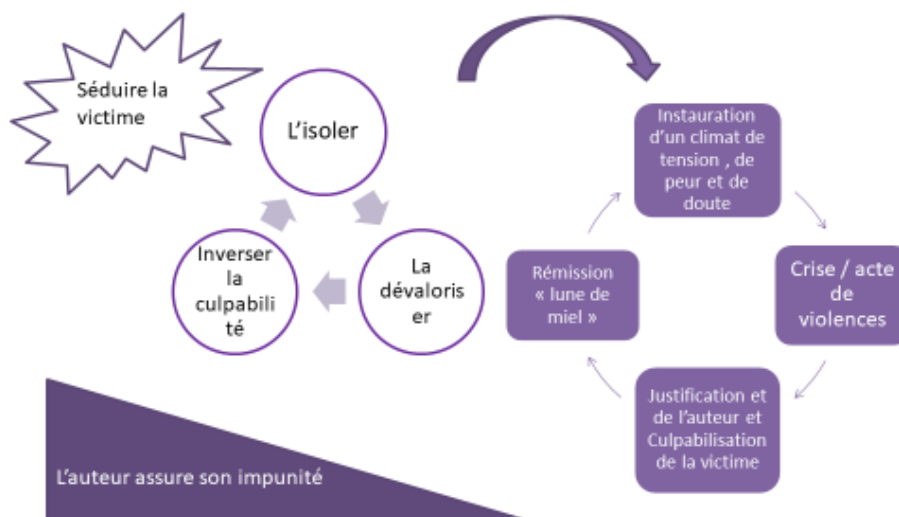
- *Globalement, en France, on estime qu'une femme sur 10 est ou sera concernée par une situation de violences conjugales (Enquête ENVEFF en 2000)*
- *Sur cette ampleur, malgré les évolutions de la prise en compte et des formations de professionnel.le.s, seulement 1 victime sur 5 dépose plainte.*
- *87% des victimes de violences conjugales sont des femmes.*
- *96% des personnes condamnées sont des hommes. Les violences psychologiques sont les plus fréquentes.*
- *Les violences concernent tous les âges, toutes les femmes, tous les statuts sociaux et professionnels...*
- *Il y a des éléments aggravants qui enferment encore plus la victime et rendent plus difficile la sortie : addiction, jeunesse, handicap, précarité, grossesse, rupture/volonté de départ.*
- *Les jeunes sont très concernées par les violences comme la mise en prostitution des jeunes femmes par leur petit copain. Les personnes handicapées sont également très concernées...*

Les violences concernent toutes les femmes, tous les âges et tous les statuts sociaux et professionnels.

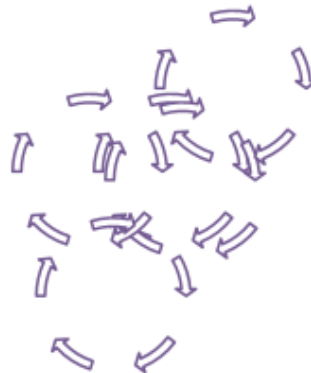
Éléments aggravants :
addiction – jeunesse –
handicap -précarité –
grossesse – rupture

10

La stratégie des auteurs



- Violences = emprise, perte d'autonomie, comportement incompris par l'extérieur, isolement, dépendance, perte d'estime de soi, sous-valorisation, honte et doute...
- Intime – Foyer
- Les 2/3 des victimes de violences conjugales habitent encore avec l'auteur.
- En moyenne, selon l'expérience des associations, il faut 7 tentatives pour qu'une femme victime de violences conjugales quitte le domicile
- 80% des femmes victimes de violences conjugales sont des mères. Conséquences sur les enfants co-victimes. Risque du maintien du lien par l'enfant.



Comprendre la stratégie des auteurs :

- *Le retour des acteurs de terrain et les récits permettent de voir que la stratégie est quasiment toujours la même. D'abord, au départ, il y a un moment où on tombe amoureux. C'est très atypique dans une situation de violences. C'est une situation de violences dans une relation où, au départ, il y a eu de l'amour, du désir, de la séduction. Cette donnée est très importante car c'est une base pour l'emprise. Progressivement, Mr. va isoler Mme. Ce n'est pas du jour au lendemain. C'est plus subtil. Progressivement, Mme va moins voir sa famille, ses ami.e.s. Eventuellement, Mme ne va plus travailler. Le couple va déménager. Cet isolement va s'accompagner d'une dévalorisation sur la tenue, sur le niveau de compréhension, sur qui côtoie Mme... Mise en place d'une inversion de la culpabilité. Quand cela se passe mal, c'est toujours un peu la faute de Mme. Mme va douter de sa situation, de ce qu'elle ressent. Climat de tension et de fragilité qui rend le rapport de force très inégal dans le couple. A un moment donné, il va y avoir un climat avec de la violence avec une inversion de la culpabilité. Ces premiers moments de violence vont être suivis par une phase de « lune de miel » avec des attentions, des adoucissements. Mme va se raccrocher à cela. Par ce cycle de la violence, l'auteur assure son impunité. Souvent, M. va être un bon voisin, un bon collègue, un bon professionnel, ce qui va isoler encore plus Mme.*
- *Importance de comprendre que les violences ne vont pas arriver du jour au lendemain. M. va donner le premier coup quand il sait que Mme ne dira rien, ne rendra pas le coup, quand il a établi son emprise. Fragilisation dans un lieu censé être protecteur : foyer.*

- *2/3 des victimes habitent avec l'auteur. Il faut en moyenne 7 tentatives pour qu'une femme quitte le domicile. Il y a beaucoup d'aller-retour.*
- *80% des femmes sont des mères. Avec des conséquences sur les enfants qui sont reconnus comme co-victimes.*
- *Conséquences psychosomatiques : fatigue, perte de mémoire, trouble du sommeil, trouble de l'alimentation, addiction, psycho-trauma, sidération, blessures...
Conséquences sur le comportement : hyper vigilance. Elle est toujours aux aguets. Anxiété, irritabilité, variabilité du comportement, incohérence et isolement. **Impact sur la sphère professionnelle...***

Les conséquences des violences sur les victimes

- **Conséquences sur la santé psychologique et physique**
grande fatigue, troubles de la mémoire, du sommeil, de l'alimentation, pratiques d'addiction, psycho-traumatisme, sidération, mémoire traumatique, blessures et contusions
- **Conséquences sur le comportement**
hyper-vigilance, anxiété, irritabilité, variabilité du comportement et des émotions, incohérence, isolement

Ces conséquences vont impacter la sphère professionnelle.



Des conséquences spécifiques sur l'emploi

- **Accès à l'emploi**

Emprise limitant la possibilité de travail, le secteur d'activité, le type d'emploi, le lieu, les horaires ...

Absences de documents

Isolement / refus activités collectives

Incohérence dans les échanges

Défiance dans les institutions

Trous ds le CV – moindre mobilité

Pb mode d'accueil enfants

- **Dans l'emploi**

Absentéisme,

Changement de comportements professionnels Inflexibilité sur les horaires et déplacements

Erreurs et baisse de productivité,

Harcèlement sur le lieu et temps de travail / insécurité

Isolement



Un risque...

Risque de stigmatisation de la victime :

une « mauvaise » collègue, peu fiable

ou

une chercheuse d'emploi « pas motivée », instable

... et pas sympa

Risque de reproduction des conséquences des violences dans l'estime de soi et l'isolement.

Cercle vicieux.

- *L'emprise va limiter la possibilité de travailler. Mme va souvent quitter son travail.*
- *Limitation du secteur d'activités : pas d'hommes, pas de distance, pas toute la semaine, contraintes horaires... Cela va contraindre l'accès à l'emploi ou la recherche d'emploi de Mme.*

- ***Dans la recherche d'emploi**, cela va impliquer qu'elles ne viendront pas avec les bons documents. Cela fait partie de l'emprise et des violences administratives. Elles vont être isolées donc elles seront réticentes à toute forme d'activité collective: soit M. ne veut pas, soit elles sont tellement insécurisées ou ont honte, elles vont refuser les activités.*
- ***Défiance dans les institutions** : elles sont tellement seules qu'elles peuvent avoir une défiance vis-à-vis des représentant.e.s d'institution. Elles ont peur que cela se sache. Elles ont parfois eu des expériences avec les forces de l'ordre qui n'ont pas abouti.*

Quand elles occupent un emploi :

- *Absentéisme : quand il y a eu des violences avec un arrêt, séquestration, rétention de moyens de transport...*
- *Changement de comportement : retard, inflexibilité sur les horaires et déplacements (appels pour vérifier les déplacements), erreur et baisse de productivité*
- *Harcèlement sur le lieu de travail : appel plusieurs fois, appel des collègues, appel du secrétariat... Parfois M. peut venir sur le lieu de travail.*
- *Isolement : elles ne vont pas aux fêtes de l'employeur, elles ne vont pas avec leurs collègues après le travail*
- *Risque que Mme soit identifiée comme une mauvaise collègue, peu fiable ou une chercheuse d'emploi pas motivée. Risque que le monde du travail stigmatise et reproduise les conséquences des violences (isolement, perte d'estime de soi...)*

... une opportunité de changer de regard : s'engager et se former

- Transformer ce risque de stigmatisation et de reproduction des conséquences des violences en protection et facilitation de la sortie des violences.
- Rôle des organisations d'accompagnement vers l'emploi et des employeurs :
 - Soutien inconditionnel : contrer la stratégie de l'agresseur (exemple)
 - Une opportunité pour créer de nouveaux lieux ressources facilitant la sortie des violences et l'autonomie financière (exemple)
- Mais s'engager en restant dans son rôle professionnel et donc se former

S'engager

Agir dans une structure qui s'engage

- **Repérer les signaux**

absences, retards, impossibilité de souplesse dans les horaires, du stress pour les horaires, la surveillance angoissée de son mail ou de son téléphone portable, des erreurs répétées, l'hypervigilance des allées et venues, une hyper-émotivité, un comportement variable et pouvant paraître incohérent, distante, dévalorisation systématique d'elle-même, manches longues en été, cheveux devant les yeux, lunettes de soleil par tous temps, main sur le ventre, stigmate de douleur quand elle veut bouger...

- **Oser une piste et poser la question des violences**

« vous savez, les violences faites aux femmes touchent n'importe quel type de femmes, si c'est votre situation, vous pouvez appeler le 3919 ou aller voir l'assistante sociale. . En tout cas maintenant vous savez que vous pouvez me parler ».

« Es tu victime de violence à la maison ? Dans ton couple ? »

- **Créer un environnement favorable à la parole (affiche, flyer...)**

Aucune femme
victime de violences
ne vous reprochera
de lui avoir posé la
question... même si
elle ne vous répond
pas ou rejette la
question.

- *Si on se forme et si on s'engage dans la matière, il y a la **possibilité de transformer le risque pour que le monde professionnel soit un monde de protection et de sortie des violences.***
- *Les employeur.e.s et institutions doivent changer de regard.*
- *Soutien inconditionnel : contrer la stratégie de l'agresseur. Ex : en félicitant Mme d'avoir pu venir.*
- *Opportunité pour créer de nouveaux lieux ressources. Ex : Job centers en Allemagne deviennent des lieux de ressources pour aider les femmes à sortir de la violence*
- *Une bonne connaissance de ce que sont les violences conjugales permet d'accompagner et d'orienter...*
- *Oser poser la question des violences : poser la question directement. Aucune femme ne reprochera d'avoir posé la question.*
- *Identification comme un.e interlocuteur.ice qui sait que ces violences existent.*

Ce qu'il ne faut pas dire

- Ce que tu viens de m'avouer c'est incroyable
- En tout cas si c'est vrai, tu dois partir
- Tu te rends compte de ce qu'il te fait subir
- Et comment tu vas faire pour les enfants...
- Pourquoi tu acceptes ça ?
- A ta place je ferais...

Ces propos ne feront que renforcer la mésestime d'elle-même et le sentiment de culpabilité de la victime qui ne pourra peut-être pas faire tout ce qui lui est demandé.

Ce que l'on peut dire

- Je te crois. Tu as bien fait de m'en parler, tu es très courageuse de le faire
- Tu n'es pas responsable ni coupable, le coupable c'est lui
- Tu n'es pas seule, tu peux être aidée par des professionnels au sein de l'entreprise et je peux te donner leurs coordonnées

L'objectif est de **rompre la stratégie de l'auteur** : entourer la victime, la croire, lui faire confiance, la laisser décider, la laisser s'exprimer, ne pas remettre en cause ses propos ...

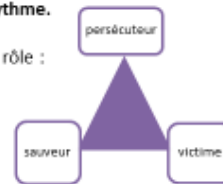
Sauf en cas d'extrême urgence, c'est à la femme de décider comment agir, porter plainte ou non, partir ou non. Il ne faut pas lui mettre encore plus de pression sur ses épaules.

Elle n'a pas forcément besoin de solution au moment où elle parle, elle a besoin de savoir qu'elle n'est plus seule.

Éviter 2 écueils : ne pas la croire / lui mettre trop de pression

Important pour vous est de rester dans votre sphère d'action et ne pas faire à la place de la victime et respecter son rythme.

Attention à rester dans son rôle : le triangle de Karpman



Ce qu'il ne faut pas dire :

- « C'est fou, c'est incroyable ce que tu m'avoues » : c'est son quotidien, ce n'est pas incroyable et elle n'avoue rien
- « Tu dois faire ceci ou cela » : elle n'a aucune obligation
- « Tu ne m'en parles que maintenant » : elle en parle quand elle peut
- Il faut la croire, lui dire qu'elle a bien fait d'en parler, lui dire qu'elle n'est ni responsable, ni coupable et qu'elle n'est pas seule. En dehors des situations de danger imminent,
- On n'appelle pas la police à sa place. Sauf en cas d'extrême urgence, c'est à la femme de décider comment agir. Attention à rester dans son rôle (Cf. triangle de Karpman)



QUESTIONS/ REPONSES

QUESTIONS /REPONSES avec Séverine Lemière:

- Question : Lien entre violences conjugales et perversion narcissique ?

⇒ Réponse : La notion de perversion narcissique est devenue populaire. Mieux vaut ne pas l'utiliser car c'est un terme médical et il n'y a pas besoin de médicaliser la situation.

Un auteur n'est pas forcément quelqu'un de malade. C'est aussi l'emprise de M. sur Mme. Elle se situe dans des rapports très inégalitaires entre femmes et hommes. Il peut y avoir de la pathologie mais c'est surtout lié aux rapports inégalitaires de la société.

- Question : Quelles sont les formations proposées ?

⇒ Réponse : L'association FIT peut faire des conférences courtes ou des formations internes. Monter en compétence des professionnel.le.s par les CIDFF. (Cf. présentation de

⇒ la Fédération des CIDFF)

- Question. : Toutes les entreprises n'ont pas d'assistantes sociales. Les CCAS sont full. Vers quelles structures les orienter ?

⇒ Réponse : Il est possible de solliciter les accueils de jour pour personnes victimes de violences pour mettre en place des sensibilisations à destination des CIP et des bénéficiaires en IAE.

Les services sociaux départementaux, ont souvent des implantations géographiques nombreuses, et considèrent les situations de violences intrafamiliales comme des urgences donc mettent en place des organisations pour recevoir les personnes très rapidement. De plus, certains départements disposent de l'intervention d'intervenants sociaux en gendarmerie et des intervenants sociaux en commissariat, qui vont tenter de faire l'interface entre les victimes et les services de police et gendarmerie, puis faire de la mise en relation avec les associations, d'aide aux victimes et les services sociaux; (elles ne font pas d'accompagnement); ensuite les SIAO/115 ont une mission de mise à l'abri ainsi que les accueils de jours sont là pour les personnes victimes de violences et donc pas centrer Femmes

- **Remarque :** Nous sommes une association intermédiaire (AI), et nous avons plusieurs femmes salariées victimes, on les aide et pouvons les accompagner à porter plainte si elles le souhaitent ... on donne les coordonnées d'associations spécialisées. Nous sommes toujours à leur écoute. Avec le temps, la parole des femmes victimes a l'air de se libérer un peu plus une fois la confiance établie
- **Question :** nous sommes une ACI pourriez-vous nous envoyer la liste des associations qui peuvent accompagner les personnes victimes de violence sur le territoire de Lille?
Réponse : une liste sera préparée pour le fichier « ressources »
- **Question:** Existe-t-il des études/recherches portant sur les hommes victimes de violences conjugales ?
Oui. A titre d'exemples :
- **Remarque/Commentaire :** En AI, nous rencontrons également de plus en plus de violences intra familiales (mère/enfant)
- **Complément d'information :** Pour la prise de conscience des violences il existe un outil : le violentomètre : <https://www.calameo.com/read/000634924e16c456dc907> Importance d'orienter mais importance d'être sensibilisée pour pouvoir accompagner au mieux. Le violentomètre a été mise en place depuis quelques années. Frise avec des situations dans le couple qui passe du vert au rouge carmin pour comprendre si la situation est normale ou si cela dérape.
- [Accueil | Centre Hubertine Auclert \(centre-hubertine-auclert.fr\) https://www.centre-hubertine-auclert.fr/actualites/publication-de-loutil-suis-je-victime-de-cyberviolences-conjugales](https://www.centre-hubertine-auclert.fr/actualites/publication-de-loutil-suis-je-victime-de-cyberviolences-conjugales)
- **Remarque :** Il serait intéressant que les encadrants et chargés d'accueil puissent disposer des informations sur "comment accueillir la parole" car ils sont souvent les premiers à avoir l'information.

- **Remarque:** pour nous, des interventions en individuel sur site seraient extrêmement précieuses. Il est difficile de faire prendre conscience des violences, et de pousser à envisager la rupture de contact.
- **Question complémentaire :** Existe-t-il des études/recherches portant sur les hommes victimes de violences conjugales ?
Oui. A titre d'exemples :

<https://www.amelie-damiens.fr/blog/articles/introduction-memoire-de-recherche-en-travail-social-hommes-victimes-de-violences-conjugales>

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1878652920300304>

https://publication-theses.unistra.fr/public/theses_exercice/MED/2021/2021_RIPKA_Delphine.pdf

2) Quelques repères sur les acteurs locaux en charge de ces questions...

- *Manon Ortillon-Marchand*, Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE HDF)
- *Line Rodien*, Association AGENA
- *Clémentine Macke et Valentine Delahaye* Fédération régionale des Centres d'information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)
- *Stéphanie Pillion* – Thérapeute, Association Accueil 9 de cœur, service Systémia

Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

Hauts-de-France



Manon ORTILLON-MARCHAND – DRDFE

manon.ortillon-marchand@hauts-de-france.gouv.fr

Plusieurs ressources disponibles sur le site de la DRDFE : [La direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité Hauts-de-France \(DRDFE\)](#) | [La préfecture et les services de l'État en région Hauts-de-France \(prefectures-regions.gouv.fr\)](#) :

La DRDFE : une administration déconcentrée

Première
Ministre



Direction Régionale aux Droits des Femmes
et à l'Égalité des Hauts-de-France

DRDFE : Service de l'Etat rattaché au Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, lui-même rattaché à la Première ministre. Sous l'autorité du Préfet de région, lien avec le SGAR.

Chaque région a une DRDFE. Chaque département a un délégué. Liens quotidiens de la direction régionale avec les délégués départementaux.

La DRDFE : une administration déconcentrée

Première
Ministre



Direction Régionale aux Droits des Femmes
et à l'Égalité des Hauts-de-France

L'équipe de la DRDFE

Directrice Régionale aux
Droits des Femmes et à l'Égalité

Claire Quesnel

Directrice Régionale Déléguée
aux Droits des Femmes et à
l'Égalité

Laure Rolain

Assistante de direction

Marie Montois

Chargé.e de mission

Vacant

Chargée de communication
stagiaire

Manon Orillon-Marchand

Les Délégations Départementales

La DRDFE coordonne et travaille en lien direct avec les Délégations Départementales aux Droits des Femmes et à l'Égalité dans les Hauts-de-France.

Aisne – DDFE 02

Nadine Lombardi

Nord – DDFE 59

Magalie Vigé

Oise – DDFE 60

Vacant

Pas-de-Calais – DDFE 62

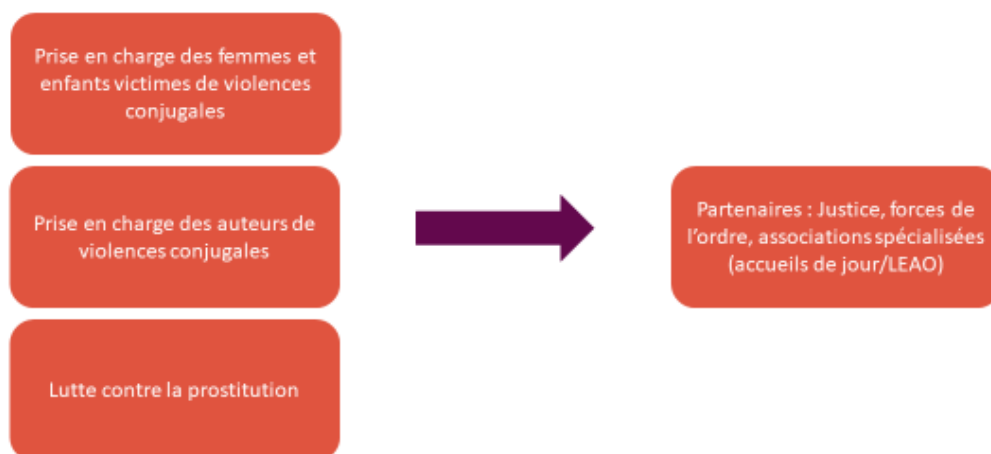
Virginie Hoffman

Somme – DDFE 80

Jean-Claude Ester

Les quatre axes de l'action de la DRDFE

1. La lutte contre les violences faites aux femmes



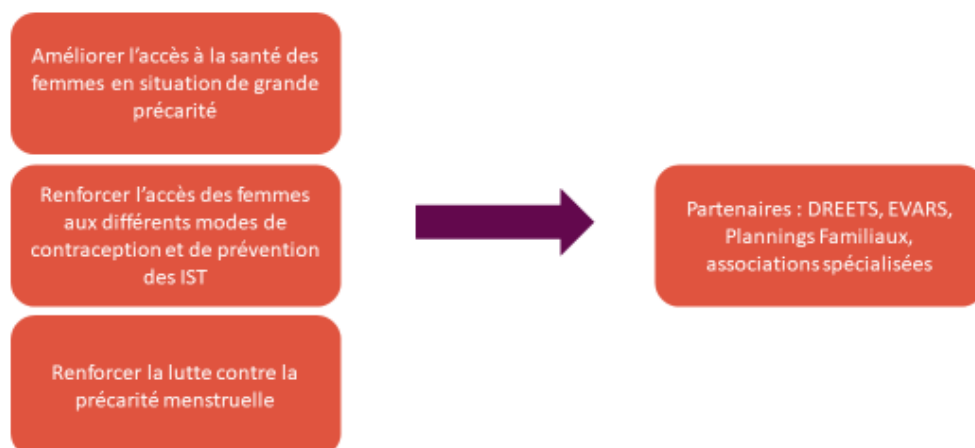
Mise en œuvre stratégique :

Axe 1 : prise en charge des femmes et enfants victimes de violences conjugales. Enfants considérés comme victimes. Orientation avec des acteurs spécialisés. Depuis 2020, prise en charge des auteurs de violences avec les CPCA (Centres de Prise en Charge des Auteurs)

Modèle du CPCA du Pas-de-Calais.

Deux CPCA dans la région : PdC et Oise.

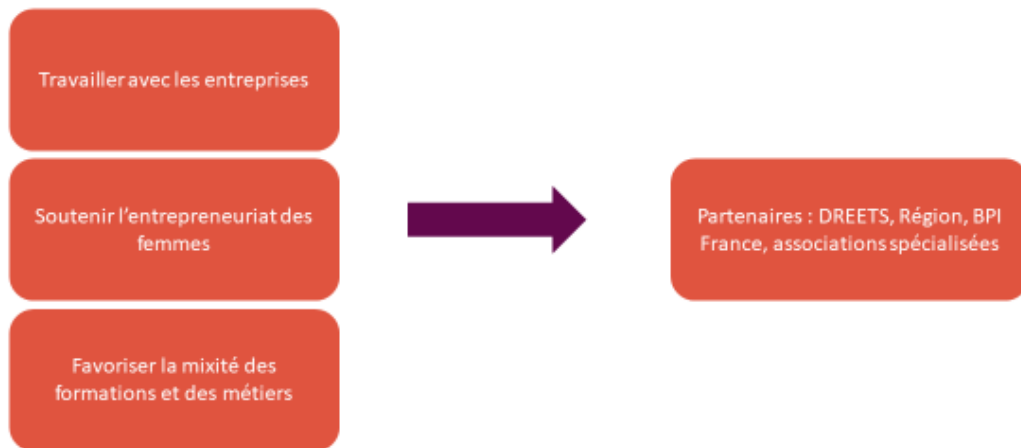
2. Santé des femmes



Axe 2 : Santé des femmes

- Améliorer l'accès à la santé en situation de grande précarité : travaux autour de la prévention. Travail avec des EVARS (Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle)
- Lutter contre la précarité menstruelle : fourniture de protections dans les collèges et lycées avec des formations. Sans formation, cela ne fonctionne pas.

3. Egalité professionnelle et économique



4. Culture de l'égalité

Diffuser la culture de l'égalité à l'école, autour de l'école et en dehors de l'école

Travailler à la mixité et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport

Déployer la convention nationale pour l'égalité filles-garçons



Partenaires : DRAC, DRAJES, Education Nationale, compagnies théâtrales

Les projets phares 2023

« En voiture Nina et Simon.e.s »

- 4 vans dans les Hauts-de-France
- **Service** : écoute inconditionnelle, conseil et orientation gratuitement et anonymement
- **Thématiques** : vie de couple, sexualités, genre, violences, égalité, droits et insertion, relation femmes-hommes, santé mentale, précarité(s)...



Nina et Simon.e.s

- *Lieu d'accueil et d'écoute à V2*
- *Aujourd'hui, 4 vans dans la région*
- *Aller vers le public*
- *Beaucoup de thèmes évoqués*
- *Déplacement dans les mairies, festivals, spectacles à la demande...*

Étude scientifique

Parcours de femmes sans domicile fixe en région Hauts-de-France

- Conduite par l'équipe de recherche de l'Institut Social de Lille
- Mandatée par les services de l'Etat (DRDFE et DREETS)
- Analyse sur le parcours des femmes sans domicile fixe rencontrées sur les territoires de Lens Liévin/Hénin Carvin, et Maubeuge Sambre-Avesnois.

« Une des causes majeures qui a précipité ces femmes à la rue ou en structure est la violence conjugale. »

// PARCOURS DE FEMMES SANS DOMICILE FIXE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE.

Recherche menée sur les territoires de Lens-Liévin/Hénin Carvin et Maubeuge-Sambre-Avesnois.

Même connaître la situation des femmes sans domicile fixe, il est difficile d'obtenir les données nécessaires. Malgré les contacts permanents, les femmes ont eu de nombreuses difficultés à obtenir les données nécessaires.



Etude scientifique sur les parcours de femmes SDF en région HDF

Catalogue/bibliothèque avec une centaine d'ouvrages en prêt pour les services de l'Etat. Liste qui sera diffusée

Nos outils



Exposition : 30 portraits de femmes de l'administration

Coordonnées

« En voiture Nina et Simon.e.s »

Compte National
Instagram : @ninaetsimones
Facebook : Nina et Simones

Compte de l'Aisne (02)
Mail : envoitureninaetsimones02@frcidff-hdf.fr
Instagram : @ninaetsimones 02
Facebook : Nina et Simones 02

Compte du Nord (59)
Mail : envoitureninaetsimones@asso-solfa.fr
Instagram : @ninaetsimones 59
Facebook : Nina et Simones 59

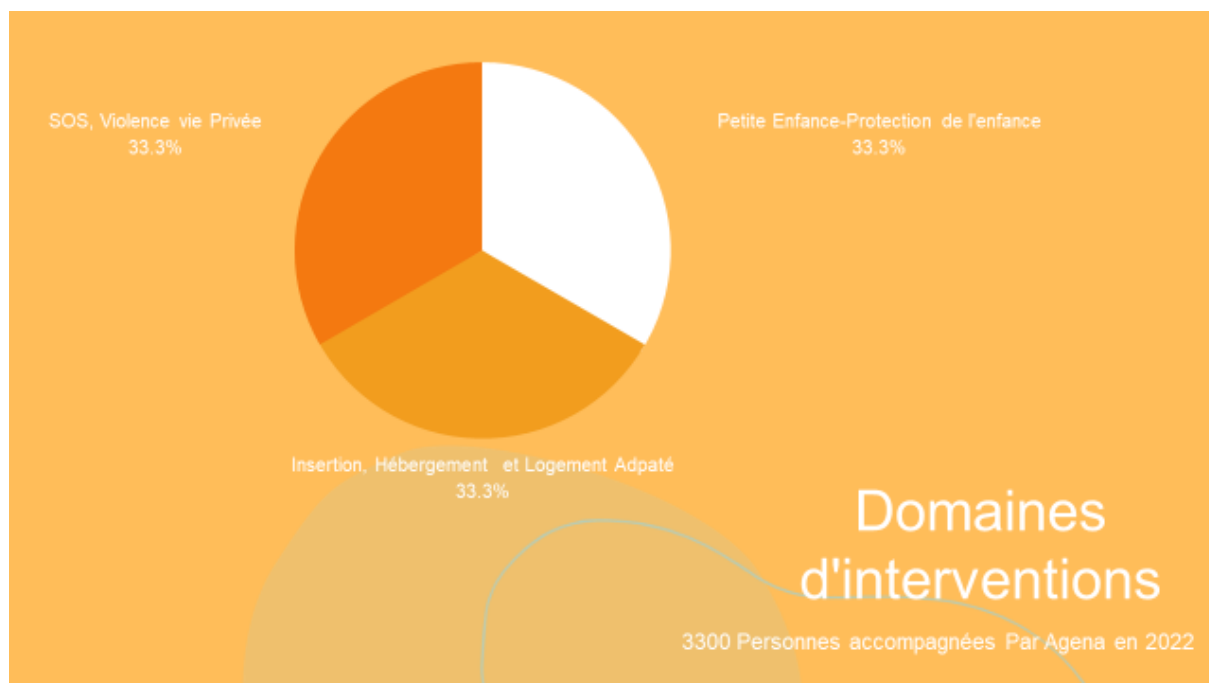
Compte du Pas-de-Calais (62)
Mail : ninaetsimones62@gmail.com
Instagram : @ninaetsimones 62
Facebook : Nina et Simones 62

Compte de la Somme (80)
Mail : ninaetsimones@agena.org
Instagram : @ninaetsimones 80
Facebook : Nina et Simones 80



Line Rodien, Educatrice spécialisée, Association AGENA

En 2022, l'association a accompagné 3300 personnes.





Sur Amiens, AGENA porte l'action « En voiture Nina et Simon.e.s » : aller vers le public. Donner tous les informations. La mobilité permet d'aller au plus près des demandes/besoins. Volonté de s'inscrire dans une action de prévention et orientation.



Espace du van aménagé pour libérer la parole, échanger sur la situation. Table de presse avec des informations, des numéros de téléphones. Présence du violentomètre et des préservatifs avec le soutien de l'ARS pour faire de la prévention dans le cadre de la vie affective et sexuelle.

Formations sur le département : auprès des professionnel.le.s et des bénéficiaires. Les modules de sensibilisation permettent de repérer les victimes, comprendre les situations et orienter vers les professionnel.le.s spécialisé.e.s.



Possibilité d'aller vers les entreprises. Les SIAE restent des espaces très stratégiques pour libérer la parole et orienter les personnes salariées en insertion. Les espaces de travail sont des espaces qui leur permettent d'exister en dehors de la maison, d'autonomie et d'être hors cadre des clichés sexistes et maternants diffusés dans la société.

- **Question :** Des interventions sur des thématiques bien précises avec "Nina & Simone" peuvent-elles être mises en place au sein de nos structures?

⇒ Réponse : Oui, vous pouvez contacter les animatrices du van en fonction de votre département

- **Question :** Un van Nina et Simon.e.s est-il prévu pour l'Oise ?

⇒ Réponse. : Non, pour l'instant, ce n'est pas prévu. Peut-être que le recrutement d'un.e DDFE changera cela mais pour l'instant il n'a pas été demandé de mettre en place ce dispositif sur le territoire de l'Oise

Question : Intervenez-vous dans les EA ? ESAT ?

⇒ Oui/ NB : réflexion en cours sur l'aménagement du van pour les personnes à mobilité réduite. N'hésitez pas à contacter AGENA ou autres contacts Nina et Simon.e.s fonction de vos territoires d'intervention

FR-CIDFF
Fédération régionale des centres
d'information sur les droits
des femmes et des familles
Hauts-de-France

Rassemble et
représente les
5 CIDFF de la
région.

OBJECTIF :

Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle
et personnelle des femmes et promouvoir l'égalité
entre les femmes et les hommes.

LES DOMAINES D'INTERVENTIONS :

- Accès aux droits
- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Emploi et création d'activité
- Vie familiale et soutien à la parentalité
- Education et Citoyenneté
- Santé et vie affective

LES ENGAGEMENTS DES CIDFF :

- Prise en compte globale des situations
- Une information confidentielle et gratuite
- Un accueil individualisé et personnalisé
- Une neutralité politique et confessionnelle

5 CIDFF + 1 ANTENNE DE L' AISNE

PLUS DE 150 PERMANENCES

Contact : Valentine Delahaye – Chargée de missions, Fédération régionale des Centres d'information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

valentine.delahaye@frcidff-hdf.fr et le mail dédié aux formations : formation.frcidff.hautsdefrance@gmail.com

FR CIDFF : Fédération qui rassemble et représente l'ensemble des CIDFF de la région :

2 dans le Nord

1 dans le PdC

1 dans l'Oise

1 dans l'Aisne

1 dans la Somme

150 permanences

Nos actions

► L'ENSEMBLE DES CIDFF DE LA RÉGION PROPOSE :

- DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DÈS L'ÉCOLE PRIMAIRE, AUPRÈS DES PROFESSIONNEL.LE.S , DES FUTUR.E.S PROFESSIONNEL.LE.S, LARGE PUBLIC, ETC.
- DES ACTIONS DE FORMATION (CERTIFIÉES QUALIOPI) AUPRÈS DES PROFESSIONNEL.LE.S , DES FUTUR.E.S PROFESSIONNEL.LE.S, BÉNÉVOLES, ETC. (CERTIFICATION QUALIOPI - 2022)



LES CIDFF ENGAGÉS FACE AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
LES ACTIONS DE LUTTE ET DE PRÉVENTION CONTRE LES
VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DES CIDFF DANS LES HAUTS-
DE-FRANCE EN 2021



Six domaines d'intervention :

- Accès aux droits : juristes qui peuvent intervenir et accompagner les victimes. Beaucoup sur le droit de la famille et droit des étrangers.
- Accompagnement dans la vie familiale et soutien à la parentalité
- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Emploi et création d'activité
- Education et citoyenneté
- Santé et vie affective

Juristes, CIP et psychologues : accueil individualisé, confidentiel et gratuit.

Qualiopi depuis 2022. Formations sur plusieurs sujets : droit de la famille (séparation et autorité parentale), droit des étrangers, formations sur les violences. Question de genre et trans identité

Nos accompagnements



Accompagnement global : juridique, psychologique, socioprofessionnel et santé. Il est indéniable qu'une personne victime de violences peut avoir besoin de plusieurs types d'accompagnement même si elle vient pour être accompagnée vers le soin. Tous les sujets s'entremêlent. Rare que l'accompagnement ne concerne qu'un domaine.

En 2022, les CIDFF ont accueilli

18 019 personnes

↑ +3,4% par rapport à 2021

soit 28 759 entretiens ↑ +8,4%

Les victimes de violences représentent

4 771 personnes

↑ +31,7% par rapport à 2021

soit 6 630 entretiens ↑ +29,5%

80% des personnes accueillies sont des ♀

61% des personnes accueillies viennent pour la 1ère fois au sein d'un CIDFF

Nous pouvons souligner qu'il manque les statistiques du CIDFF de l'Aisne qui a exercé pendant quelques mois en 2022, cela montre la montée d'activités des CIDFF dans les Hauts-de-France dans l'accueil du public (hors actions collectives).

Quelques chiffres

En 2022 : 18000 personnes accueillies. 80% sont des femmes. 4771 des personnes accueillies sont victimes de violences. Accueil de femmes et d'hommes.

95% des personnes victimes de violences sont des femmes. Largement des femmes même si des hommes le sont. 55% des victimes de violences sont sans emploi. Cela peut être un facteur aggravant mais aussi aidant pour trouver un emploi. 78% ont des enfants. Frein pour le retour à l'emploi pour les familles monoparentales (61%). 85% concernent des violences conjugales (conjointes et ex conjoints).



OFFRE VARIÉE D'ACCOMPAGNEMENT VERS
L'EMPLOI ET LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

SERVICES EMPLOI

CONSEILLES SOCIO PROFESSIONNELLES

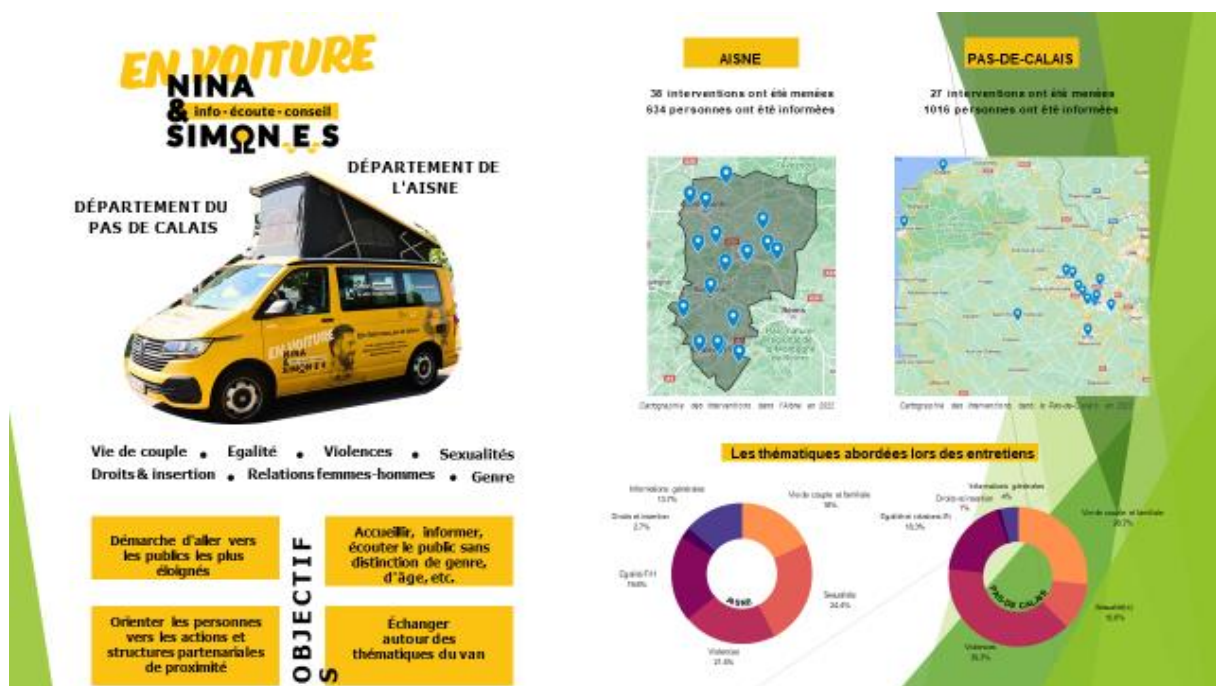
**ACTIONS COLLECTIVES VISANT L'INSERTION SOCIALE
ET PROFESSIONNELLE, DÉVELOPPÉES GRÂCE À
L'EXPERTISE PLURIDISCIPLINAIRE DES ÉQUIPES DES
CIDFF.**

**#NEGOTRAINING : FORMATION DE 3H POUR APPRENDRE
À NÉGOCIER SON SALAIRE**

**RESTAUR#ELLES :DISPOSITIF DE RECONSTRUCTION
PAR L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE, LA
RÉAPPROPRIATION DE SON CORPS , COACHING À
L'IMAGE DE SOI, DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES,
ACCOMPAGNEMENT AU PROJET PERSONNEL.**

Offre variée d'accompagnement vers l'emploi et la création d'activité : actions déployées grâce à l'expertise pluridisciplinaire des équipes des CIDFF. Actions qui sont menées sur le territoire : Négo training et Restaurelles (coaching à l'image de soi, accompagnement aux projets personnels...)





La Fédération régionale des CIDFF porte le dispositif du Van sur le Pas-de-Calais et l'Aisne. Echanges possibles en amont avec les professionnel.le.s pour aborder certaines thématiques. Possibilité d'avoir une intervention particulière



Question : Où se trouve le CIDFF de l'Aisne ?

⇒ Réponse. : L'antenne du CIDFF de l'Aisne est basée à l'Espace Gisèle Halimi, Maison de l'Egalité et des Droits des Femmes de Soissons

Question : Nous avons organisé des sessions de sensibilisation auprès de nos salariés et encadrants sur la thématique de l'égalité Homme Femme avec un focus sur les violences et le harcèlement sexuel. Le coût de l'intervention nous a malheureusement obligé à ne pas reconduire l'action. Y a-t-il possibilité d'avoir des interventions « gratuites ».

⇒ Réponse. : possibilité de financement par les OPCO

Q. : Est-ce que vous avez des chiffres sur les personnes en situation de handicap accompagnées ?

⇒ R. : L'association FDFA (Femmes pour le Dire femmes pour Agir, est une association nationale spécialisée pour les femmes handicapées) <https://fdfa.fr/>

Q. : Vos interventions sont-elles gratuites?

⇒ R. : Oui pour le Van

⇒

Q. : Le bus Nina et Simo(ne), c'est génial, mais ultra repérable pour une femme qui veut être discrète et qui est suivie par son conjoint ! il y a des expériences de lieux d'écoute plus discrets dans les supermarchés, je pense que c'est plus facile.

⇒ R. : Lieu qui a permis le déploiement du Van. Permet le repérage puis contact via les réseaux sociaux. Le van est voyant mais il permet aux femmes de se saisir du dispositif sans se rendre auprès du Van. Parti pris d'avoir un van voyant et de visibiliser l'existence de ces violences. Pas de volonté de mettre en danger les femmes mais de rendre visible ces violences, de dire que cela ne doit pas être caché et nécessité de mettre en exergue la dangerosité de ces violences. Pour avoir des lieux plus discrets, il y a des accueils de jour et le 3919.

Contact : La Maison des femmes de Roubaix. 231 rue Decrême à Roubaix. Tél. : 03 20 73 08 95. Du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.

Agenda pour la Somme, pour les interventions et sensibilisations/formations au sein des IAE




Association « Accueil 9 de cœur »

Accueil 9 de Cœur
09/09/1989
9 femmes ouvrent, au 9 rue Diderot à Lens, une permanence d'accueil, puis un lieu d'hébergement d'urgence dédié aux femmes (1 et 2 Rue Saint Elie, 62300, Lens).



Systémia

Stéphanie Pillion – Thérapeute, Association Accueil 9 de cœur



ACCUEIL DE JOUR POUR VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

DES PROFESSIONNELS SONT IMBAGÉS À VOS CÔTÉS

**TOUS MOBILISÉS
CONTRE LES
VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES**

Écoute
Anonyme
Confidentiel
Gratuit

Accueil du lundi au vendredi
de 10h00 à 18h00 sans rendez-vous
ou avec rendez-vous en dehors de ces
horaires
07 82 38 10 57

Accueil de jour pour femmes victimes de violences au sein du couple:

Permanence CALL et CAHC, synergie active avec les différents partenaires

- Accueil personnalisé, inconditionnel, anonyme
 - Lieu dédié
 - Écoute
 - Soutien
 - espace repos/détente
 - services gratuits
- Une orientation et un accompagnement
 - Informations sur les droits et dispositifs existants
 - Orientation possible vers les lieux ressources spécialisés
 - Accompagner vers les acteurs ou services compétents
 - Soutenir la révélation et ses conséquences
 - Mettre en protection immédiate quand situation d'urgence

☐ 0783381057

En 2012, l'accueil était pour les femmes. Evolution de la situation. Regroupement des tous les accueils de jour en 2022, pour uniformiser les plaquettes et accueil des hommes.

Un accueil de jour est inconditionnel, anonyme. Cela peut être un lieu de répit, de soutien, de repos. Nécessité de respecter le rythme de la personne. Respect du processus de la victime. Importance de la création du lien et de le maintenir pour permettre à la victime de revenir sans être jugée. Préparation du dépôt de plainte si besoin.

Réseau partenarial qui permet de fluidifier les orientations et l'accompagnement.

Sur Lens : permanence.

Agrément domiciliation qui permet aux personnes de recevoir leur courrier et permet de protéger la personne qui a entamé des démarches.

Rencontre des personnes sur place, sur le lieu de travail, au CCAS... Surveillance des permanences avec la géolocalisation : déplacement pour que les personnes puissent avoir accès à l'accompagnement.



Hébergement : Différents dispositifs qui permettent de mettre à l'abri quand il y a besoin. Appel de la police quand il y a urgence, notamment si l'auteur a une arme à la maison.

Pôle hébergement est un CHRS avec un hébergement violences conjugales. Quand plein : possibilité d'orienter vers de l'hébergement d'urgence. Délivrance de nuitées d'hôtel mais rare. Dispositif d'alternative aux nuitées d'hôtel avec une maison qui peut accueillir les victimes avec leurs enfants et les mettre en sécurité immédiate.

SIAO spécialisé pour un accueil spécifique immédiat et une orientation.



Centre de consultation thérapeutique:

violences au sein de la famille, familles en
difficultés, violences au sein du couple, couple en
conflit.

➤Thérapie

- Thérapie individuelle
- Thérapie conjugale
- Thérapie familiale
- Thérapie enfants/fratries
- Animation de groupe de parole

➤Thérapie comme

- outil de prévention des dysfonctionnement violent,
- outils d'activation du changement pour sortir des
violences intrafamiliale

☐ 0953635919



Création en 2009 d'un centre de consultation thérapeutique. Thérapies individuelles, conjugales (pas dans les violences conjugales mais les personnes qui sont en conflit), familiales (permettre que chacun.e reprenne sa place), thérapies enfants/fratries (pour mettre en mots ce qu'ils ont vécu et faire du lien avec la fratrie), animation de groupes de paroles (effet miroir qui permet à la personne d'être entendue et reconnue où son vécu est visibilisé)...

Les bénéficiaires peuvent entreprendre plusieurs thérapies. Liens entre les thérapeutes pour que chacun.e soit sur le même niveau d'information et de communication.

Le travail social peut être là à la première séance si consentement de la personne. Possibilité d'être partie prenante si c'est le désir de la personne pour faire le lien entre suivi thérapeutique et suivi social...



Réseau Prévention et Lutte
Contre les Violences Conjugales
et Intrafamiliales de l'Arrondissement de Lens

Lieu ressources violences conjugales et intrafamiliales:

pour les professionnels et les accompagnants

- Réseau prévention et lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales
 - Réunit 300 professionnels
- Centre de documentations
 - Livres et outils en prêt sur la thématique violences conjugales et intrafamiliales
- Supervision
 - peut porter sur les questions, les manières de vivre, de penser et de travailler ensemble sur les dysfonctionnements et les réussites, sur les conflits d'équipe
- Groupe d'analyse de pratique
 - professionnel souhaitant se questionner sur sa pratique
- Sensibilisations
 - professionnels, bénévoles, élus peuvent bénéficier de modules
- Formation thématique
 - professionnels accueillant du public concernés par des violences
- Colloques
 - différentes thématiques en lien avec les violences conjugales et intrafamiliales



Accueil de jour
56/58 rue Saint Antoine-62300
Lens
07.83.38.10.57.
accueildejour@accueil9decoeur.fr



Dispositifs d'hébergement
1 - 2, rue St Elie - 62300
Lens
03.21.28.28.29.
chrs@accueil9decoeur.fr

Site : www.accueil9decoeur.fr



Systémia Consultation
58 rue St Antoine-62300
Lens
09.52.63.59.19.
systemia@accueil9decoeur.fr

Conclusion

Philippe Dumoulin – Vice-président FAS HDF,
membre du CA de l'IRIAE HDF

Philippe Dumoulin,

« Il me revient, au nom de la FAS Hauts de France et pour l'Inter Réseaux de l'IAE, d'apporter une conclusion, que nous espérons provisoire, à ce temps de sensibilisation et d'échanges de connaissances sur la thématique des violences conjugales.

Cette problématique mal maîtrisée des acteurs de l'insertion, parfois difficile à identifier, appelle à prendre le temps d'une prise de conscience collective. Nous devons remercier d'abord la DREETS d'avoir introduit, par le recours au Campus interactif, cette possibilité, répondant à un réel besoin comme en témoigne le nombre de participants à ce webinaire

(160 inscrits, 100 présents en crête ce jour, malgré la proximité des vacances) et comme en témoigne aussi la densité des questions adressées.

La question des violences faites aux femmes continue à prendre les devants de l'actualité. Selon la Haute Autorité de Santé, « Sur 10 patientes qui consultent leur médecin, tous milieux confondus, 3 à 4 femmes pourraient être victimes de violences conjugales ». L'enjeu appelle des réponses croisées et concourantes aux niveaux social, médical, psychologique et judiciaire.

Notre rencontre de ce jour visait principalement 3 grands objectifs. Le premier est un objectif d'identification et de compréhension ; il est largement débroussaillé, et nous l'en remercions, par l'intervention de notre conférencière Mme LEMIERE, qui a su en décliner avec précision les formes et les stratégies, les impacts lourds sur la santé psychologique des femmes, et les comportements de dévalorisation, de repli ou de défense.

Nous avons posé en second objectif de tenter d'évaluer l'impact de ces violences sur les parcours des personnes. En tant qu'acteurs dans le champ de l'insertion, nous avons pu, grâce à elle, comprendre plus finement les impacts spécifiques de ce vécu d'emprise et d'harcèlements sur l'accès à l'emploi, la régularité, les problèmes administratifs, les difficultés

de parcours et d'inclusion dans un collectif de travail . Merci encore à cette intervenante pour avoir aussi sollicité notre attention et nos yeux à ces manifestations discrètes d'isolement, et avoir redonné à l'écoute et au soutien inconditionnel tout leur sens dans l'accompagnement nécessaire de ces femmes en danger...

Cet accompagnement demande de mettre en œuvre un partenariat démultiplié, capable de répondre à la diversité des besoins et des demandes. Madame Orillon Marchand a rendu compte de la capacité de la DRDFE et la DDFE à repérer et intégrer la grande variété des problématiques qui appellent des axes spécifiques de travail en réseau et en partenariat. 4 grands domaines identifiés croisent ainsi la lutte contre les violences, des actions diversifiées pour la santé des femmes, les appuis à l'égalité professionnelle et économique, et – ce n'est pas le moindre chantier – le développement d'une culture de l'égalité dès le jeune âge.

Des actions identiques, dérivées ou complémentaires sont aussi très largement portées par le champ associatif ; elles concourent à élargir le champ des ressources qu'il nous apparaissait important de commencer à éclairer dans le 3^e objectif de cette séquence. Nous avons eu plaisir à partager la dynamique de l'Association AGENA dans l'Amiénois, attachée autant à l'accompagnement des personnes dans un très large panel de solutions qu'à la formation des professionnels et de salariés de l'IAE. De l'intervention de Mme Rodien, nous retenons aussi la volonté de **l'aller vers**, chère à notre Fédération.

De son côté, Mme Delahaye de la Fédération Régionale des Centres Information sur les Droits des Femmes et des Familles a encore enrichi le diagnostic local sur l'importance de cette thématique. On reste impressionné de la grande inventivité dans les activités proposées : campagnes d'information, guides, actions en réseau, ateliers collectifs, informations en milieu scolaire, aides vers l'emploi, expositions, documentation, ciné-débats...

Et pour terminer, Mme Pillion, thérapeute intervenant à l'association 9 de Cœur, a pu évoquer un volet spécialisé de l'accompagnement, travaillant l'écoute, la protection, l'intime, la révélation et son dépassement ...là aussi en complémentarité et en orientation vers des ressources tant pour les personnes accueillies que pour les professionnels et le réseau des partenaires . Par ailleurs les nombreuses formes de prise en charge sont particulièrement travaillées par l'association, très soucieuse d'individualisation et de réponses adaptées au plus fin pour l'ensemble des personnes concernées par les violences conjugales et intra familiales.

On aura je pense remarqué, au travers de toutes les communications de ce jour, combien **l'accompagnement global et durable** est bien le seul gage de pertinence et d'efficacité dans cette lutte pour le respect des femmes et de leurs droits.

Je veux terminer en vous redisant à tous merci de votre présence, de votre engagement, de vos contributions. Elles constituent un premier pas dans une meilleure appréhension de ces questions sensibles et nous serons bien sûr particulièrement attentifs à vos retours et attentes.

Et pour prouver s'il en était nécessaire que nous avons de la suite dans les idées, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une formation sur les addictions va très prochainement vous être proposée ; elle vise à améliorer leur prise en compte en matière de prévention et de gestion des risques socio-professionnels. Je vous souhaite un bon retour hors d' écran. »